



CACB CCCA

Canadian Architectural Certification Board  
Conseil canadien de certification en architecture

# Guide pour la demande en ligne

**Certification académique**

## Table des matières

Introduction .....	2
Certification de la formation académique .....	2
Catégories de certification.....	2
Avant de commencer .....	3
Processus de demande .....	3
Étape 1 : Coordonnées et formation.....	4
Étape 2 : Formation en architecture .....	6
Renseignements sur les cours .....	6
Étape 3 : Documents requis, déclaration et paiement .....	8
Documents requis .....	8
Déclaration .....	9
Paiement .....	9
Demandes d'information .....	9
Annexe A .....	10
Grille d'entrée des cours apparaissant au relevé de notes.....	10

## Introduction

Au Canada, la délivrance du permis d'architecte est de juridiction provinciale et territoriale et chaque province et territoire a créé un ordre d'architectes chargé de réglementer la profession. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), au nom des ordres d'architectes du Canada, a le mandat d'évaluer et de certifier que la formation des détenteurs d'un grade ou d'un diplôme professionnel en architecture satisfait à la Norme canadienne de formation en architecture (NCF). La certification est la première étape obligatoire en vue de l'inscription auprès d'un ordre et de l'obtention d'un titre d'architecte et d'un permis d'exercice. Les autres étapes sont le stage en architecture et l'examen.

## Certification de la formation académique

Avant d'être inscrits comme membres auprès d'un ordre provincial ou territorial d'architectes au Canada, les diplômés en architecture doivent d'abord obtenir la certification de leur formation académique auprès du CCCA, puis effectuer un stage, réussir à l'examen d'admission et satisfaire à toute autre exigence de délivrance des permis.

Le CCCA évalue votre formation académique pour s'assurer que vous satisfaites à la Norme canadienne de formation en architecture. La certification est accordée conformément aux conditions et procédures de certification énoncées dans la [Norme canadienne de formation \(NCF\)](#) qui a été élaborée et approuvée par les ordres d'architectes du Canada. Cette norme assure que les normes de compétence ont été satisfaites au terme des études en architecture.

La NCF évalue la formation en architecture dans les six domaines suivants :

- formation générale et cours optionnels;
- histoire de l'architecture et comportement humain;
- environnement;
- conception et communication graphique;
- systèmes techniques;
- connaissance de la profession

Vous trouverez une description complète des exigences relatives à chacun de ces domaines dans les pages 9 à 12 de la NCF, et une description des normes de performance qui s'appliquent à chacun de ces domaines dans les pages 13 à 15. La NCF peut être téléchargée à partir du site Web du CCCA.

## Catégories de certification

Il y a différentes catégories de certification. Vous pouvez demander la certification du CCCA lorsque vous avez complété un programme d'études professionnel en architecture qui est reconnu aux fins de l'inscription comme architecte ou de la délivrance d'un permis d'architecte dans le pays où il a été suivi.

Toutes les catégories sont énumérées ci-dessous. Choisissez celle en vertu de laquelle vous présenterez votre demande.

**Catégorie 1 :** Un diplômé d'un programme professionnel agréé par le Conseil canadien de certification en architecture.

**Catégorie 2 :** Un diplômé d'une université américaine dans un programme professionnel agréé par le National Architectural Accreditation Board (NAAB).

**Catégorie 3 :** Un diplômé d'une école d'architecture canadienne avant l'agrément du CCCA.

**Catégorie 4 :** Un diplômé d'un programme professionnel d'une école d'architecture de l'étranger non agréée par le CCCA.

**Catégorie 5 :** Un diplômé du Syllabus de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC).

**Catégorie 6 :** Un architecte inscrit auprès d'un ordre d'architectes provincial avant le 1<sup>er</sup> juillet 1976 ou de l'Ordre des architectes du Québec avant le 1<sup>er</sup> janvier 1992.

Les candidats qui présentent une demande dans les catégories 1 et 2 peuvent obtenir la certification du CCCA attestant que leurs études satisfont aux normes d'accès à la profession après avoir obtenu un diplôme d'un programme professionnel de formation en architecture agréé par le CCCA, le National Architectural Accrediting Board (NAAB) ou un autre organisme reconnu par les ordres d'architectes.

Les candidats qui détiennent un grade ou un diplôme en architecture valide dans leur pays d'origine, c'est-à-dire un premier grade ou diplôme professionnel reconnu comme menant à la délivrance d'un permis d'exercice de la profession d'architecte dans leur pays d'origine, mais qui n'est pas agréé par le CCCA ou le NAAB, peuvent demander la certification du CCCA en vertu des catégories 3 et 4. Le processus fait toutefois appel à une évaluation approfondie du dossier de formation.

La catégorie 5 vise les candidats qui ont obtenu un diplôme du programme d'architecture de l'IRAC (Institut royal d'architecture du Canada) et qui peuvent obtenir la certification du CCCA après un examen de leur dossier portant sur les cours et travaux dirigés.

La catégorie 6 vise les candidats qui étaient inscrits auprès d'un ordre d'architectes provincial avant l'adoption de la Norme canadienne de formation.

## Avant de commencer

Vous devrez fournir bien des renseignements pendant votre demande en ligne. Pour faciliter et accélérer le processus, il vous est conseillé de rassembler et de préparer vos documents à l'avance.

Si vous présentez une demande à titre de diplômé d'un programme non agréé, vous pourrez structurer les renseignements sur les cours que vous avez suivis selon les six domaines décrits ci-dessus (dans la section Certification de la formation académique). La grille de l'Annexe A a été conçue pour vous aider à cette fin.

Avant de commencer à remplir votre demande, vous devriez avoir les informations suivantes à portée de la main :

- Relevé de notes de votre diplôme professionnel en architecture
- Annuaire/plan de cours de l'université, y compris la description des cours suivis
- Noms des cours
- Numéros ou codes des cours
- Crédits ou heures/semestre des cours
- Années au cours desquelles les cours ont été suivis
- Durée des semestres universitaires (nombres de semaines)

Le temps nécessaire pour remplir votre demande dépendra de la catégorie de votre demande et du nombre de cours que vous devrez entrer dans chacun des six domaines. Les candidats des catégories 1, 2 et 6 peuvent s'attendre à ce que le processus demande de 1 à 2 heures. Les candidats des catégories 3, 4 et 5 peuvent s'attendre à ce que le processus demande entre 5 et 12 heures.

## Processus de demande

Selon la catégorie de la demande, le processus comporte deux ou trois étapes.

- L'étape 1 s'applique à toutes les catégories. Le candidat doit y indiquer ses coordonnées et sa formation, en commençant par le premier grade ou diplôme professionnel obtenu, puis en indiquant un maximum de deux autres grades ou diplômes
- L'étape 2 s'applique aux candidats des catégories 3, 4 et 5 seulement. Elle consiste en une liste de tous les cours ayant mené à l'obtention du premier grade ou diplôme professionnel regroupés selon les six domaines décrits dans la NCF.

- L'étape 3 comporte une déclaration attestant que tous les renseignements fournis par le candidat sont véridiques et exacts et qu'ils représentent le travail qu'il a accompli; et elle porte sur le paiement des frais de certification, la marche à suivre pour envoyer un diplôme ou un grade, les relevés de notes, les annuaires de cours et d'autres documents au CCCA aux fins de l'évaluation de la candidature.

**Vous pouvez mettre fin à une session en tout temps pour y revenir ultérieurement en cliquant sur « Sauvegarder et quitter » au bas de la page. Veuillez noter que les renseignements à taper dans les espaces en jaune sont obligatoires.** Les candidats sont invités à soumettre la demande la plus complète possible, même si les champs ne sont pas tous obligatoires.

## Étape 1 : Coordonnées et formation

- 1- La première étape de la demande consiste à choisir la catégorie de candidat à laquelle vous appartenez; cliquez sur le cercle approprié. On vous demandera ensuite de créer un nom d'utilisateur et un mot de passe.

**Canadian Architectural Certification Board**  
Conseil canadien de certification en architecture

**CACB CCCA**

**Sélection du type de candidat**

Demande - Coordonnées - Programme d'études

**Je demande la certification en tant que:**

- Diplômé d'un programme professionnel agréé par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA).
- Diplômé d'une université américaine dans un programme professionnel agréé par le National Architectural Accrediting Board (NAAB).
- Architecte inscrit auprès d'un ordre d'architectes provincial avant le 1er juillet 1976 ou de l'Ordre des architectes du Québec avant le 1er janvier 1992.
- Diplômé d'une école d'architecture du Canada avant qu'elle ne soit agréée par le CCCA.
- Diplômé d'un programme professionnel d'une école d'architecture de l'étranger qui n'est pas agréée par le CCCA.
- Diplômé du Syllabus de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC).

- 2- Vous serez ensuite invité à entrer vos coordonnées. Remplissez le formulaire de la façon la plus détaillée possible et assurez-vous que les renseignements sont exacts, car vous ne pourrez y revenir et les réviser ultérieurement.

**Canadian Architectural Certification Board**  
Conseil canadien de certification en architecture

**CACB CCCA**

**Bienvenue dans la demande en ligne de certification de la formation académique**

Demande - Coordonnées - Programme d'études

**Veuillez nous donner les renseignements suivants à votre sujet.**

Les champs en surbrillance sont obligatoires. Le nom saisi doit être le même que celui qui apparaît sur le relevé de notes officiel. C'est ce nom qui apparaîtra sur votre certificat officiel.

Formule d'appel: [dropdown]

Prénom: [text input]

Initiale du second prénom: [text input]

Nom de famille: [text input]

Téléphone bureau: [text input] Entrez le numéro de téléphone sans parenthèses, tirets, espaces ou points.

Téléphone domicile: [text input] Entrez le numéro de téléphone sans parenthèses, tirets, espaces ou points.

Téléphone cellulaire: [text input] Entrez le numéro de téléphone sans parenthèses, tirets, espaces ou points.

Télécopieur: [text input] Entrez le numéro de téléphone sans parenthèses, tirets, espaces ou points.

Courriel: tobright101@obright.ca

Langue de correspondance: Français [dropdown]

Adresse: [text input]

Adresse: [text input]

Adresse: [text input]

Ville: [text input]

Province/territoire/état: Alberta [dropdown] Province ou territoire où j'aimerais exercer l'architecture.

Code postal/Zip: [text input] Enter the postal code without any spaces.

Pays: Albania [dropdown]

Province ou territoire où j'aimerais exercer l'architecture: Alberta [dropdown] Si vous ne savez pas encore dans quelle province vous désirez devenir membre, choisissez celle qui est la plus probable.

- 3- Vous devrez ensuite entrer les renseignements relatifs à votre formation. Sélectionnez le premier diplôme professionnel que vous avez obtenu et qui vous donnerait le droit de vous inscrire ou d'obtenir un permis de pratique dans la juridiction où il a été décerné. Si votre établissement d'enseignement n'apparaît pas dans la liste, sélectionnez l'option « 1. Un établissement qui n'est pas dans la liste » et vous pourrez entrer le nom de l'université dans l'écran suivant. À la page suivante, vous devrez indiquer les années pendant lesquelles vous avez poursuivi vos études.

Canadian Architectural Certification Board  
Conseil canadien de certification en architecture

CACB CCCA

**Bienvenue dans la demande en ligne de certification de la formation académique**

Demande - Coordonnées - **Programme d'études**

**Veuillez fournir de l'information sur vos études professionnelles en architecture.**

**Il est obligatoire de remplir cette section sur votre grade professionnel.**

Quelle est l'appellation de votre grade professionnel?

Si « Autre », veuillez préciser.

Université ou établissement d'enseignement postsecondaire :

- 4- Le CCCA conserve en dossier les annuaires de cours des candidats antérieurs et la traduction de ces annuaires en anglais ou en français, s'il y a lieu. Dans la prochaine étape, vous déterminerez s'il a déjà en dossier l'annuaire des cours correspondant à vos années d'études. Choisissez l'annuaire dans le menu déroulant en cliquant sur la flèche à la droite de la case. Si le CCCA a déjà l'annuaire des cours pour vos années d'études, vous n'aurez **pas** à soumettre une copie de cet annuaire avec votre demande, mais vous devrez tout de même être prêt à fournir au CCCA tout renseignement ou éclaircissement additionnel, s'il y a lieu.
- Si aucun annuaire de cours ne correspond à votre programme ou à vos années d'études, sélectionnez l'option « Cliquer pour visualiser les annuaires disponibles/Aucun annuaire de cours disponible », puis cliquez sur « suivant ». Vous **devrez** alors soumettre l'annuaire/programme de cours de l'université en question avec les autres documents de votre demande.
- 5- Dans l'étape suivante, vous aurez la possibilité d'inscrire un maximum de deux grades ou diplômes additionnels, s'il y a lieu. Choisissez à partir du menu déroulant et sélectionnez l'établissement qui l'a délivré. Vous devrez également indiquer les années des études ayant mené à l'obtention de ce diplôme.



## Étape 2 : Formation en architecture

**IMPORTANT :** Avant de commencer à remplir cette partie du formulaire, prenez le temps de répartir les cours de votre relevé dans les domaines appropriés de la NCF à l'aide de la grille fournie à l'Annexe A. Si vous n'êtes pas certain du domaine auquel appartient un cours donné, choisissez celui qui vous semble le plus approprié ou ajoutez le cours dans la section « autre » de la grille.

La grille de l'Annexe A indique le nombre de cours qui peuvent être entrés dans chaque domaine. Si vous avez trop de cours dans un domaine particulier, ajoutez-les à la section « autre » de la demande.

Il vaut la peine de prendre le temps de faire cette répartition des cours avant de commencer à entrer les données. Vous accélérerez ainsi la démarche et vous vous assurez de n'oublier aucun cours.

Les candidats des catégories 1, 2 et 6 vont directement à l'étape 3. Les candidats des catégories 3, 4 et 5 doivent remplir cette section pour rassembler l'information relative à leurs études, plus précisément aux cours ayant mené à l'obtention de leur premier grade professionnel. Les études de chaque candidat doivent satisfaire aux exigences de la Norme canadienne de formation en architecture (NCF) aux fins de l'admission dans un ordre d'architectes provincial. Les études sont divisées en six domaines :

- Domaine 1 : formation générale et cours optionnels;
- Domaine 2 : histoire de l'architecture et comportement humain;
- Domaine 3 : environnement;
- Domaine 4 : conception et communication graphique;
- Domaine 5 : systèmes techniques;
- Domaine 6 : connaissance de la profession

Vous devez entrer tous les cours apparaissant à votre relevé de notes et les répartir dans les domaines appropriés. Si vous avez suivi un cours qui n'appartient à aucun de ces domaines, vous pourrez l'entrer à la fin du processus. Dans chaque domaine de cours, vous pouvez cliquer sur « Précédent » pour revenir sur les cours que vous avez entrés et apporter des corrections. Lorsque tous les cours d'un domaine ont été entrés, un sommaire des heures-semester s'affichera. Après avoir terminé un

domaine et être passé au suivant, vous ne pourrez **pas** y retourner pour apporter des corrections. Vous pourrez toutefois ajouter la correction dans la dernière section, « autres cours » et inclure un commentaire dans le champ prévu à cette fin.

## Renseignements sur les cours

Vous serez invité à indiquer si vous avez des cours à entrer dans un domaine donné. Cliquez « oui » si c'est le cas ou « non », si vous n'avez suivi aucun cours dans ce domaine. **Tous les champs en jaune correspondent à de l'information obligatoire;** vous être invité à entrer le plus d'information possible sur les cours que vous avez suivis.

Si vous avez suivi plus de cours dans ce domaine, assurez-vous de répondre « oui » à la question finale « Souhaitez-vous ajouter un autre cours? » Quand vous avez fini de remplir le questionnaire, cliquez sur « Suivant » pour rentrer l'information sur le cours suivant.

Canadian Architectural Certification Board  
Conseil canadien de certification en architecture

**CACB CCCA**

**Bienvenue dans la demande en ligne de certification de la formation académique**

Domaine 1 - **Anglais ou français** - arts et lettres - sciences humaines - mathématiques - sciences naturelles - matières optionnelles - Domaine 2 - Domaine 3 - Domaine 4 - Domaine 5 - Domaine 6 - Autres cours

**Premier des trois cours en composition anglaise ou française**

Numéro ou code du cours: FR101A  
Titre du cours: Français pour les architectes  
Année dans laquelle le cours a été suivi (AAAA): 2007  
Si un cours a été suivi dans un établissement autre que celui qui a été sélectionné précédemment, entrez le nom de cet établissement ici :  
Réussite/Échec: Réussite  
Nombre d'heures d'enseignement magistral par semaine: 3  
Nombre d'heures d'atelier ou de laboratoire par semaine: 0  
Durée du cours (nombre de semaines): 12 Assurez-vous de sélectionner la Durée du cours.  
Commentaires:

Souhaitez-vous ajouter un autre cours?  Oui Choisissez Non, s'il s'agit du dernier cours à entrer pour cette matière.

**Veillez prendre quelques instants pour vérifier l'exactitude des renseignements entrés sur cet écran.**

Si vous n'avez aucun autre cours à entrer, choisissez « non » et vous serez dirigé vers le prochain domaine. Avant de faire ce choix, assurez-vous d'avoir entré correctement tous les renseignements sur vos cours. Après avoir cliqué sur « Suivant » et avoir été dirigé vers le domaine suivant, vous ne pourrez **pas** apporter de modifications aux renseignements entrés dans ce domaine. Si vous voulez réviser les renseignements fournis, cliquez sur « Précédent », puis apportez les corrections requises. Lorsque vous êtes satisfait de l'information inscrite, répondez « non » à la question « Souhaitez-vous ajouter un autre cours? », puis cliquez sur « Suivant ».

Après avoir entré tous les cours dans un domaine donné, vous verrez apparaître un sommaire des heures-semester calculées sur la base des heures d'enseignement magistral et de laboratoire ou d'atelier pendant la durée des cours. Vous pourrez alors passer au domaine suivant. Vous suivrez les mêmes étapes pour chaque domaine, jusqu'à ce que vous ayez fini de remplir votre demande.

Vous trouverez ci-dessous le nombre de cours que vous pouvez entrer dans chaque domaine. Les descriptions complètes de chaque domaine et des cours connexes sont fournies dans le formulaire de demande en ligne.

### Formation générale

Les cours portent sur les matières suivantes :

- Composition anglaise ou française : (entrez un maximum de 3 cours)
- Arts et lettres : (entrez un maximum de 4 cours)
- Sciences humaines : (entrez un maximum de 6 cours)
- Mathématiques : (entrez un maximum de 4 cours)
- Sciences naturelles : (entrez un maximum de 3 cours)
- Matières optionnelles : (entrez un maximum de 10 cours)

### Histoire de l'architecture et comportement humain

Les cours portent sur les matières suivantes :

- Histoire de l'architecture : (entrez un maximum de 6 cours)
- Comportement humain : (entrez un maximum de 4 cours)



### **Environnement**

Les cours portent sur les matières suivantes :

- Environnement : (entrez un maximum de 5 cours)

### **Conception et communication graphique**

Les cours portent sur les matières suivantes :

- Conception, niveau I : (entrez un maximum de 6 cours)
- Conception, niveaux II à IV : (entrez un maximum de 12 cours)

### **Systèmes techniques**

Les cours portent sur les matières suivantes :

- Systèmes structuraux : (entrez un maximum de 4 cours)
- Systèmes de régulation des conditions ambiantes : (entrez un maximum de 5 cours)
- Matériaux de construction et assemblages : (entrez un maximum de 6 cours)

### **Connaissance de la profession**

Les cours portent sur la matière suivante :

- Connaissance de la profession : (entrez un maximum de 6 cours)

### **Autres cours**

Cette dernière section vous permet d'inscrire les cours que vous n'avez pas entrés dans les sections précédentes parce que vous n'étiez pas certain du domaine auquel ils appartiennent ou simplement parce que vous avez oublié de les entrer dans le domaine applicable. Pour entrer des cours additionnels, choisissez « Oui ». Si vous n'avez aucun autre cours à ajouter, suivez les instructions fournies ci-dessous pour finir de remplir votre demande.

Lorsque tous les cours ont été entrés, choisissez « Non » dans le domaine Autres cours.

Veuillez noter que cette section vous offre la dernière possibilité d'entrer des cours pertinents pour vos études. Si vous avez oublié d'entrer un cours précédemment ou si vous avez d'autres cours pertinents à entrer, faites-le dans la section Autres cours.

Après avoir entré tous les cours et répondu « Non » à la question sur les autres cours, vous verrez apparaître un sommaire des heures-semester entrées dans chaque domaine, basé sur les heures d'enseignement magistral et de laboratoires ou ateliers de chacun de vos cours. Vous pourrez alors cliquer sur « Précédent » pour ajouter d'autres cours que vous auriez pu oublier. Si vous avez entré tous les cours, cliquez sur « Suivant » et vous serez dirigé vers la portion finale de votre demande.

## **Étape 3 : Documents requis, déclaration et paiement**

### **Documents requis**

Pour traiter votre demande, le CCCA doit recevoir les documents suivants :

- Relevé de notes officiel ou copie certifiée conforme du relevé de notes officiel.
- Copies certifiées conformes de tous les grades obtenus.
- Annuaire de l'université (s'il y a lieu).
- Traduction certifiée conforme de tous les documents qui ne sont pas soumis dans l'une des deux langues officielles, ou copies certifiées conformes de traductions certifiées conformes des relevés de notes, grades et annuaire(s) universitaire(s) si les documents originaux ne sont pas en français ni en anglais.

- Liste des projets de conception effectués pendant les études en architecture avec une brève description de chacun d'eux (maximum de 4 pages).
- Portfolio des projets étudiants, si possible.

Les descriptions complètes et les exigences relatives à chaque document sont fournies dans la demande en ligne. Assurez-vous d'utiliser votre numéro de dossier sur tous les documents soumis et dans toutes vos communications avec le CCCA.

**Important : Veuillez noter que votre demande ne sera traitée par le CCCA qu'après la réception de tous les documents requis.**

### Déclaration

Les candidats devront lire la note d'exonération de responsabilité du CCCA concernant la présentation d'une demande. Après avoir lu la déclaration, vous devrez cocher la case prévue à cette fin, indiquant ainsi que vous êtes en accord avec la déclaration et que vous vous y conformez.

### Paiement

La dernière étape consiste à payer les frais de certification. Ces frais sont établis en fonction de la catégorie de demande et sont affichés sur le [site Web du CCCA](#). Votre demande ne sera traitée que lorsque tous les documents justificatifs et le paiement des frais de certification auront été reçus par le CCCA. Les frais de certification doivent être payés en dollars canadiens, par carte de crédit, traite bancaire ou mandat, et ils ne sont pas remboursables.

Si vous payez par carte de crédit, vous serez acheminé vers un site de paiement sécurisé. Après la transaction, votre demande de certification sera complète.

Si vous payez par traite bancaire ou par mandat, on vous indiquera le montant total du paiement et l'adresse à laquelle le faire parvenir.

Les candidats à la certification seront informés du résultat de leur demande dans les trois mois suivant la réception du formulaire dûment rempli et de tous les documents requis.

### Demandes d'information

Pour toute information concernant votre demande, veuillez communiquer avec le CCCA à :

1, rue Nicholas, bureau 710

Ottawa (Ontario)

Canada K1N 7B7

Téléphone : 613-241-8399

Télec. : 613-241-7991

Courriel : [info@cacb.ca](mailto:info@cacb.ca)

## Annexe A

### Grille d'entrée des cours apparaissant au relevé de notes

N° du cours	Description	Année du cours	Réussite/échec	Heures d'enseignement magistral	Heures de labo/ateliers
<b>DOMAINE 1 – FORMATION GÉNÉRALE</b>					
<b>Composition anglaise ou française</b>					
<b>Arts et lettres</b>					
<b>Sciences humaines</b>					
<b>Mathématiques</b>					

<b>Sciences naturelles</b>					
<b>Matières optionnelles</b>					

N° du cours	Description	Année du cours	Réussite/ échec	Heures d'enseignement magistral	Heures de labos/ateliers
<b>DOMAINE 2 - HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET COMPORTEMENT HUMAIN</b>					
<b>Histoire de l'architecture</b>					

<b>Comportement humain</b>					
N° du cours	Description	Année du cours	Réussite/échec	Heures d'enseignement magistral	Heures de labos/ateliers
<b>DOMAINE 3 - ENVIRONNEMENT</b>					
<b>Environnement</b>					
N° du cours	Description	Année du cours	Réussite/échec	Heures d'enseignement magistral	Heures de labos/ateliers
<b>DOMAINE 4 - COMMUNICATION GRAPHIQUE ET CONCEPTION</b>					
<b>Communication graphique</b>					

<b>Conception</b>					

N° du cours	Description	Année du cours	Réussite/échet	Heures d'enseignement magistral	Heures de labos/ateliers
<b>DOMAINE 5 - SYSTÈMES TECHNIQUES</b>					
<b>Systèmes structuraux</b>					
<b>Systèmes de régulation des conditions ambiantes</b>					



<b>Matériaux de construction et assemblages</b>					

N° du cours	Description	Année du cours	Réussite/échec	Heures d'enseignement magistral	Heures de labos/ateliers
<b>DOMAINE 6 – CONNAISSANCE DE LA PROFESSION</b>					
<b>Connaissance de la profession</b>					

N° du cours	Description	Année du cours	Réussite/échec	Heures d'enseignement magistral	Heures de labos/ateliers
<b>AUTRES COURS</b>					
<b>Autres cours I</b>					


<b>Autres cours II</b>					
------------------------	--	--	--	--	--
